



PILIER 1
PARTICIPATION
DÉMOCRATIQUE



PILIER 2
INSTITUTIONS
DÉMOCRATIQUES
INDÉPENDANTES ET
FONCTIONNELLES



PILIER 3
**GOVERNANCE
DÉMOCRATIQUE
ET INTÉGRITÉ**



PILIER 4
LIBERTÉS
DÉMOCRATIQUES,
INCLUSION ET
SOCIÉTÉ CIVILE



PILIER 5
AVENIR
DÉMOCRATIQUE

QU'ENTEND-ON PAR GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE ET INTÉGRITÉ ?

— La gouvernance démocratique et l'intégrité garantissent que les institutions publiques et les fonctionnaires agissent de manière transparente, responsable et dans l'intérêt général.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE



Afin de **prévenir la corruption**, des exigences d'intégrité sont en place.



Les agences de **lutte contre la corruption et le blanchiment** agissent avec l'indépendance et l'intégrité nécessaires et peuvent fonctionner à l'abri de toute ingérence indue.



Un **cadre juridique dissuasif** permet de lutter de manière effective contre la corruption et le blanchiment d'argent.



BONNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE



Les institutions et administrations publiques sont **transparentes**, **rendent compte de leurs actions** et **œuvrent pour le bien commun**.

Les institutions et interventions publiques sont conçues et mises en œuvre de manière à atteindre des **objectifs clairement définis**, par l'usage et la répartition efficaces des moyens disponibles pour répondre sans discrimination aux besoins et aux attentes légitimes des citoyennes et citoyens.



3 DOMAINES THÉMATIQUES

INTÉGRITÉ POLITIQUE : FINANCEMENT DES PARTIS ET PRATIQUES DE LOBBYING



Le **financement** des partis politiques, des campagnes et des candidats et candidates est **réglementé** et fait l'objet d'un suivi indépendant.



Les **activités de lobbying** sont réglementées en vue d'en assurer la transparence.

Contribution au

Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE